

BULLETIN MUNICIPAL



N° 21- Février 2022



SAINT-PANCRACE - LES BOTTIÈRES

Le mot du maire

Nous voici rentrés de plein pied dans cette nouvelle année 2022 qui encore une fois, nous prive du plaisir de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est donc par l'intermédiaire de notre bulletin annuel que l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Si la crise actuelle de la Covid occupe notre quotidien depuis notre élection, nous n'avons pour autant cessé de travailler à la réalisation des travaux engagés et aux projets de ceux avenir.

Je tiens à remercier les élus qui m'accompagnent pour leur engagement et énergie, nos employés Florence, Evelyse, et Denis sans qui rien ne serait possible, les associations qui animent et participent activement à la vie communale et à son attrait.

Gageons qu'avec la participation de tous nous saurons faire de Saint-Pancrace une commune chaleureuse et accueillante.

A tous, Bonne Année !

Le Maire,
Roger Blanc-Coquand

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Comptes administratifs	3
Enfouissement des réseaux	4
La Cure	5
Chauffage aux Bottières.....	6
Toilettes publiques.....	7
Enrobés rte Mollard Ancy	8
Le tracteur	9
Navettes.....	10
Cérémonie du 11 novembre.....	11
Sculptures	12
Voies communales	13
Relevé de vitesse.....	14
Organisation du déneigement ...	15
Organisation hivernale	16
Emploi jeune	16
Corvée	18
Corvée de broyage.....	19
L'eau de St-Pancrace	20
Activités SIVAV 2021.....	21
Piste Rando - Etat civil.....	22
Infos pratiques.....	23

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la publication, photos et rédaction : équipe Municipale de Saint-Pancrace

Création & Impression : Imprimerie SALOMON - 04 79 64 00 62
SAVOIE - FRANCE - (25758-0222) - Imprimé à 200 exemplaires

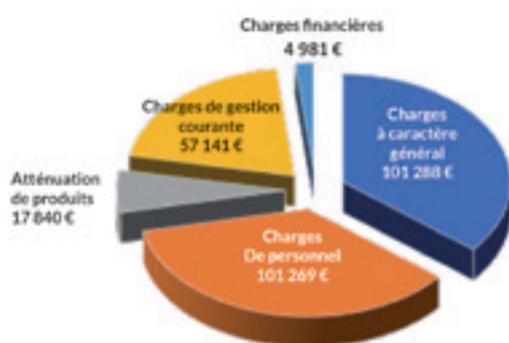
Comptes administratifs 2021

Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes du budget 2021 de la commune, scindé en deux sections : fonctionnement et investissement.

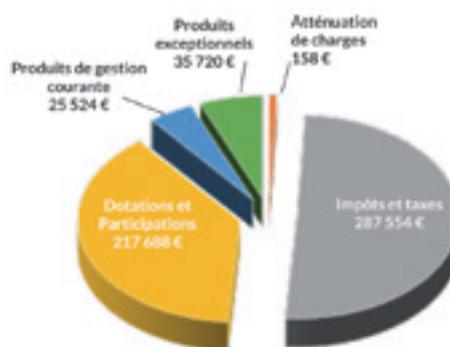
Pour faciliter la lecture, une présentation plus visuelle, en « camembert », en a été faite.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	101 288 €	Atténuation de charges	158 €
Charges de personnel	101 269 €	Produits services, ventes div.	4 410 €
Atténuation de produits	17 840 €	Impôts et taxes	287 554 €
Charges de gestion courante	57 141 €	Dotations et participations	217 688 €
Charges financières	4 981 €	Produits de gestion courante	25 524 €
Charges exceptionnelles	0 €	Produits exceptionnels	35 720 €
Dot Amts et Provisions			
TOTAL	282 519 €		571 054€
Balance	288 535 €		

Dépenses de fonctionnement

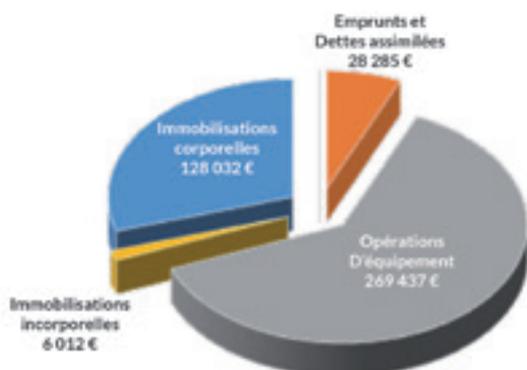


Recettes de fonctionnement

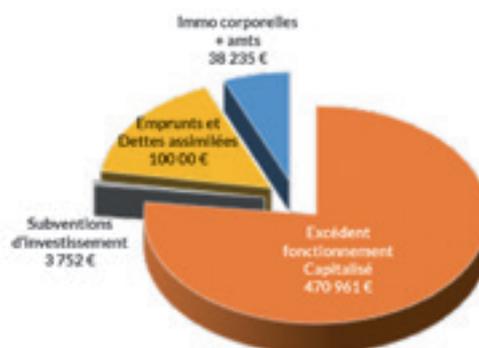


SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Subventions d'investissement	0 €	Dotation fonds divers	
Emprunts et dettes assimilées	28 285 €	Excédent fonctmnt capitalisé	470 961 €
Opérations d'équipement	269 437 €	Subventions d'investissement	3 752 €
Immobilisations incorporelles	6 012 €	Emprunts et dettes assimilées	100 000 €
Immobilisations corporelles	128 032 €	Immo Corporelles + Amts	38 235 €
TOTAL	431 766 €		612 948 €
		Balance	181 182 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Enfouissement des réseaux

L'année 2021 n'a pas encore vu l'achèvement des travaux de création du réseau pluvial et d'enfouissement des réseaux secs sur les Bottières. Ces travaux, entamés sous la précédente mandature, devaient être effectués en trois tranches.

La dernière d'entre elles, qui concernait plusieurs secteurs distincts des Bottières, s'est déroulée durant l'été dernier.

Malgré une forte implication du Conseil municipal, des problèmes subsistent sur la fin des travaux.

L'éradication des poteaux téléphoniques et électriques qui n'ont pas été enlevés cette année, devront l'être en 2022.

Les habitants et les touristes pourront bénéficier très prochainement d'un point de vue beaucoup plus dégagé, en harmonie avec la Nature et le charme de notre village d'altitude.



Depuis plusieurs années la question se posait sur l'issue du bâtiment dit « la Cure ».
Une remise en état ou la vente ?

Après délibération du conseil, le choix d'une réfection a été décidé.

L'appartement du bas était très vétuste, en mauvais état et n'était plus loué pour cause d'humidité, et par manque d'aération. Celui du haut, lui est sain et toujours loué au même locataire depuis très longtemps.

La toiture, elle aussi, était à refaire entièrement.

Un gros chantier a été entrepris :

- Changer le système de ventilation
- Refaire entièrement la salle de bains
- Installer une cuisine
- Refaire toutes les peintures
- Renouveler les radiateurs
- Changer toute la toiture

Sur ce projet, d'un montant total de 55 000€ TTC, la commune a demandé une subvention à l'État, la Région et le Département. Après avoir obtenu toutes ses aides le reste à charge pour la commune a été de 11 120€ TTC

Après quelques mois de chantier où les différentes entreprises locales ont pu se croiser, « la Cure » a fait peau neuve pour le plaisir de tout le monde.

A peine les travaux terminés, une locataire a été trouvée. Installée depuis plusieurs mois sur la commune cette nouvelle « St-Patine » se plaît beaucoup dans notre village.



Système de chauffage aux Bottières

Le bâtiment Bottières-accueil construit en 1993 est doté d'un chauffage tout électrique avec des radiateurs sous dimensionnés par rapport à son volume.

Après avoir fait venir un professionnel pour un diagnostic, la municipalité a choisi de faire installer deux destratificateurs d'air au plafond pour faire redescendre la chaleur qui s'accumulait sur la partie haute.

Une remise en état de la dalle chauffante existante a été réalisée pour une meilleure performance de celle-ci.

Le but était d'avoir un maximum de chaleur à moindre coût, sans faire exploser la facture électrique.

Une demande de subvention a été faite à la 3CMA, qui a participé à hauteur de 3400€ TTC pour la réalisation de ces travaux.



Toilettes publiques aux Bottières

Afin d'améliorer le confort des touristes et des promeneurs sur la station des Bottières la commune a décidé d'investir dans la mise en place de toilettes publiques.

Le choix s'est orienté vers des toilettes autonomes éco responsables et se mariant le plus possible à l'environnement de la station. De plus ces toilettes sont conçues pour supporter les pics de fréquentations saisonnières. Elles sont adaptées aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Nous pouvons nous réjouir des premiers retours positifs de la part des utilisateurs. Le coût de cet investissement a été supporté par la commune et une demande de subvention a été déposée auprès de la Région et du Département.



Enrobés Route de Mollard Ancy

Malgré la conjoncture, la commune a tenu à réaliser quelques travaux de voirie, en l'occurrence le revêtement de la chaussée de la route de Mollard Ancy.

Les éléments déclencheurs ayant motivé la réalisation des travaux ont été la tranchée pour raccorder la fibre optique au coffret à l'entrée de la voie et la coordination avec la réalisation de l'accès à la construction nouvelle.

De plus il était nécessaire de réparer un affaissement au raccordement avec la route Pierre Paraz.

Les travaux ont consisté à un revêtement général en enrobé sur une épaisseur de 5 cm en prenant en compte la gestion des eaux de ruissellement par des pentes adaptées et la réalisation d'une forme de cunette côté amont.

Ils ont été réalisés par l'entreprise Eiffage sur une longueur de 40 m.

La commune prévoit un programme pluriannuel d'entretien de ses 10 km de voiries.



Après 20 ans de bon et loyaux services, nous avons décidé de procéder au remplacement de notre Unimog vieillissant au profit d'un nouvel engin porte outil polyvalent. Après l'appel d'offre règlementaire, notre choix s'est porté sur un tracteur agricole quatre roues motrices de 130 cv de marque Kubota.

Ce choix a été motivé par sa simplicité d'utilisation, sa maniabilité, son confort et sa puissance. Contrairement à l'Unimog, plus besoin de permis poids lourd, plus de contrôle annuel de passage aux mines et surtout l'utilisation d'un carburant détaxé nommé GNR, nous permettant, sur ce poste de réaliser une économie de 20%.



Une épareuse a été aussi acquise pour permettre à notre employé Denis Valet d'entretenir nos talus de route sans avoir recours aux entreprises extérieures.

Les fortes chutes de neige du début d'hiver ont forcé Denis à prendre rapidement en main ce nouvel engin qui selon lui, semble correspondre à nos attentes.

Le financement de ce tracteur d'une valeur de 116000€ TTC (100000€ TTC pour l'engin et 16000€ TTC pour l'épareuse) a été réalisé par 43000€ TTC de subvention du Département que nous remercions chaleureusement et 30000€ provenant de la vente de l'Unimog. Ce qui porte le reste à charge communal à 43000€ TTC.



Navettes

Sous l'impulsion de la Commune, la Région et la 3CMA ont mis en place une navette entre Saint Jean de Maurienne et les Bottières, à la charge de ses deux identités. A partir de la station un Ski-bus prend le relais pour acheminer les touristes vers la Toussuire et ceci sur une période de 10 semaines avec 7 allers-retours par jour, pour cet hiver. Le coût est financé par la commune et les acteurs économiques des Bottières.

S31
bis

Saint Jean de Maurienne - Les Bottières et Ski-bus Les Bottières - La Toussuire

GRATUIT

NOUVEAU !

**La Région et la 3CMA
vous transportent**

Du 18/12/2021 au 08/01/2022 inclus
et du 29/01/2022 au 19/03/2022 inclus

S31bis - Saint Jean de Maurienne → Les Bottières → La Toussuire

ST JEAN DE MAURIENNE Les Chaubertines	ST JEAN DE MAURIENNE Gare routière	ST JEAN DE MAURIENNE Groupe scolaire Les Choyers	SANT PANCRAÇE La Chamalet	SANT PANCRAÇE Centre	LES BOTTIERES Four	LES BOTTIERES Front de neige	LA TOUSSUIRE Office Tourisme	LA TOUSSUIRE Point de secours (front de neige)	CONDITION DE CIRCULATION
08:00	08:05	08:10	08:13	08:18	08:30	08:31	08:48	08:50	du dimanche au vendredi
08:10	08:15	08:20	08:25	08:30	08:42	08:43			Samedi
					09:30	09:31	09:48	09:50	du dimanche au vendredi
					10:30	10:31	10:48	10:50	du dimanche au vendredi
					12:00	12:01	12:18	12:20	du dimanche au vendredi
					14:30	14:31	14:48	14:50	du dimanche au vendredi
					15:30	15:31	15:48	15:50	du dimanche au vendredi
	16:23				16:43	16:44			Samedi
					16:40	16:41	16:58	17:00	du dimanche au vendredi

S31bis - La Toussuire → Les Bottières → Saint Jean de Maurienne

LA TOUSSUIRE Office Tourisme	LA TOUSSUIRE Point de secours (front de neige)	LES BOTTIERES Front de neige	LES BOTTIERES Four	SANT PANCRAÇE Centre	SANT PANCRAÇE La Chamalet	ST JEAN DE MAURIENNE Groupe scolaire Les Choyers	ST JEAN DE MAURIENNE Gare routière	ST JEAN DE MAURIENNE Les Chaubertines	CONDITION DE CIRCULATION
		08:44	08:45				09:05		Samedi
08:48	09:00	09:19	09:20						du dimanche au vendredi
09:48	10:00	10:19	10:20						du dimanche au vendredi
10:48	11:00	11:19	11:20						du dimanche au vendredi
12:18	12:30	12:49	12:50						du dimanche au vendredi
14:48	15:00	15:19	15:20						du dimanche au vendredi
15:48	16:10	16:29	16:30						du dimanche au vendredi
		16:54	16:55	17:09	17:12	17:15	17:20	17:25	Samedi
16:58	17:10	17:30	17:31	17:42	17:47	17:50	17:55	18:00	du dimanche au vendredi

Tarifs	Guichet	A bord	En ligne
Aller Simple Adulte	12,50 €	12,50 €	12,20 €
Aller simple de 2 à 26 ans et Saisonniers	10,90 €	10,90 €	6,30 €
Aller-retour adulte	22,80 €	22,80 €	18,80 €
Aller-retour de 2 à 26 ans et Saisonniers	21,50 €	21,50 €	12,50 €
Enfant moins de 2 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Billet journée adulte	14,00 €	14,00 €	14,00 €
Billet journée 2 à 26 ans et saisonniers	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Abonnement adulte	61,50 €	-	61,50 €
Abonnement de 2 à 26 ans et saisonniers	40,00 €	-	40,00 €

① Accès Ski-bus Les Bottières ↔ La Toussuire GRATUIT de 8h30 à 17h31

CONDITIONS D'ACCES LIGNE S31bis

Ces horaires sont accessibles dans la limite des places disponibles.
Service payant entre St Jean de Mne et Les Bottières
PENSEZ A ANTICIPER VOTRE ACHAT DE BILLETS

L'HORAIRE D'ARRIVÉE EST DONNÉ À TITRE INDICATIF ET PEUT ÊTRE MODIFIÉ LES JOURS DE FORT TRAFFIC OU AVEC DE MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Renseignements horaires et réservations
www.altibus.com

Renseignements techniques et réservations
04 79 56 24 68



Je me déplace MALIN !

St Jean de Maurienne
Toussuire - Corbier
Horaires complémentaires
Ligne S31

S31 - Renseignements horaires et réservations
booking.faire.com

S31 - Renseignements techniques et réservations
79 56 24 68

Cérémonie du 11 novembre

C'est sur la place du Souvenir Français que les élus de St Pancrace et une cinquantaine d'habitants du village et de communes voisines ont commémoré la fin de la Première Guerre Mondiale.

Placé sous le signe du recueil et du souvenir, un hommage a été rendu aux morts pour la France du village.

M. le Maire a fait lecture du message solennel de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des armées.

Après le rappel des noms des Saint-Patins morts au « Champ d'Honneur » une gerbe a été déposée au pied du monument, suivi d'une minute de silence.

C'est sur le chant de la Marseillaise que cette cérémonie s'est clôturée, suivi d'un vin d'honneur à la salle communale pour un moment de convivialité.



Sculptures

Le Samedi 13 novembre 2021, le Comité des fêtes de Saint-Pancrace a inauguré, avec la Municipalité et quelques habitants de la commune, la mise en place des 2 sculptures réalisées en juillet 2021 pendant notre fête autour du Gypse.

Lors de cette manifestation deux blocs de Gypse ont été sculptés, et l'ensemble des membres du comité des fêtes avait à cœur de remettre celles-ci à la disposition de la commune afin d'agrémenter artistiquement notre beau village.

La plus petite des sculptures, travaillée par Mr Pascal Veuillet, représente l'environnement de nos montagnes, avec sa magnifique floraison printanière. Elle a été disposée au pied de la Mairie.

La plus importante sculpture réalisée sur 3 jours par Mr Gilles Vitaloni, nous fait découvrir la silhouette d'une femme qui surgit d'une fleur de montagne dans le décor de nos Aiguilles d'Arves. Celle-ci a été placée aux abords de l'Office de Tourisme des Bottières.

Le comité des fêtes



Tableau de classement des voies communales

La propriété de la voie du lotissement le Saint Pé a été transférée à la commune de Saint Pancrace le 14 octobre 2020. Cette voie a été dénommée route de la Ferme. Les places et parkings communaux ont été dénommés et numérotés par délibération du 11 avril 2016. Le nouveau tableau des voies communales a permis l'intégration des places, parkings et nouvelles voies et la mise en cohérence avec la démarche d'adressage et de numérotation.

Voies communales à caractère de rue

N° VC	Appellation	Linéaire
101	Route des Vignes	97 m
102	Route du Bonrieu	167 m
103	Route de la Côte	121 m
104	Route de Mollard Ancey	131 m
105	Route Pierre Paraz	1 677 m
106	Route de la Chevrotière	207 m
107	Route de la Mairie	54 m
108	Rue de l'Eglise	215 m
109	Route de Bois Bozon	5 171 m
110	Chemin de la Chaudanne	168 m
111	Route du Champet	316 m
112	Route de Fontagneu	203 m
113	Route du Crêt Chanlon	165 m
114	Route de la Chasserie	449 m
115	Route de la Chavonnerie	181 m
116	Route du Collet aux Colonnes	321 m
117	Voie du Crêt des Vernettes	58 m
118	Impasse du Four	29 m
119	Route de la Ferme	270 m
	Longueur totale	10 000 m

Voies communales à caractère de place publique

N°	Dénomination	Superficie
1	Place du Souvenir Français	557 m ²
2	Parking du Four	888 m ²
3	Parking des Aloniers	2 103 m ²
	Superficie totale	3 548 m ²

Relevé de vitesse RD 78 C au Chef-lieu

Les services routiers du Département de la Savoie ont mis en place du 10 au 23 novembre 2021 un compteur sur la RD 78C dans la traversée du chef-lieu. L'objectif était de vérifier que la limitation de vitesse soit respectée et elle l'est par la plupart des usagers. Vous trouverez les résultats dans les deux tableaux suivants.

Lieu de pose					
Ville ou rou	St Pancrace				
Rue ou PR	PR1+450				
De :					
Vers :					
Poste sens	Poste sens 2 :				
Départeme	73	Section :	1	Indice :	0

Dates			
De pose :	mer. 10/11/2021		
Début d'anal	mer. 10/11/2021	Fin d'analyse :	mar. 16/11/2021

Résultats				
	Sens 1		Sens 2	
	VL	PL	VL	PL
Total Campagne	873	16	905	20
Trafic moyen/jour	125	2	129	3
Vitesse moyenne	48 Km/h	36 Km/h	48 Km/h	39 Km/h
V85	60 Km/h	43 Km/h	60 Km/h	46 Km/h
V15	35 Km/h	30 Km/h	36 Km/h	32 Km/h

Légende V85 : Vitesse en dessous de laquelle roule 85% des usagés V50 : Vitesse en dessous de laquelle roule 50% des usagés V15 : Vitesse en dessous de laquelle roule 15% des usagés Les % sont arrondis à la valeur la plus proche	Sens 1 en descendant
	Sens 2 en montant

Organisation du déneigement

Notre commune compte 10 km de voies communales dont 6,5 km sont maintenues en viabilité durant l'hiver. Pour les interventions de déneigement, notre employé communal Denis Valet, dispose d'un tracteur, qui a très récemment remplacé le camion Unimog, équipé d'une étrave et d'une saleuse/sableuse connectée sur la prise de force. Denis surveille la météo et observe les précipitations. Il intervient dès que la hauteur de neige le nécessite (env. 5 cm) à partir de 4h00 le matin si l'ensemble des voies communales le nécessite. Son organisation est la suivante :

Départ de Bottières-Accueil (1), les Côtes et les Colonnes (2), les rues des Bottières (3), route de l'Église puis route Pierre Paraz (4), retour sur les voies latérales jusqu'au chemin de la Chaudanne (5).

En environ 4h00, soit vers 8h00, l'ensemble du réseau est à ce moment-là praticable. Si la neige est au-dessus de 900 m, seule la partie haute est concernée, le départ est à ce moment-là plutôt vers 5h00 et à 8h00, l'ensemble des voies de la partie haute est déneigé.

Si la chute de neige est continue, le travail se poursuit jusqu'en début de soirée vers 19/20h00.

Le traitement de la chaussée enneigée et du verglas se fait ensuite par l'épandage d'un abrasif type pouzzolane ou gravillons. Ces principes d'organisation sont, bien entendu, à adapter en fonction de la situation, du type de perturbation et des horaires auxquelles elle survient.



Organisation hivernale des services routiers

Les équipes du Département assurent, jusqu'aux Bottières, un niveau de service appelé N3 qui correspond approximativement à un déneigement pour 7h00, ou 3 heures après la fin de la chute de neige sans forcément rechercher le retour « au noir ».

Au-delà des Bottières le niveau de service est moindre avec un déneigement pour 10h00. Les interventions sur verglas sont dans les mêmes délais, des plaques ponctuelles pouvant être tolérées. Il ne faut pas hésiter à chainer dans certains cas pour plus de sécurité. Une convention entre la commune et le Département précise que la RD 78D ne sera pas salée dans la traversée des Bottières au niveau du front de neige.

La maison technique du Département Maurienne est organisée pendant l'hiver (de mi-novembre à fin mars) selon les principes ci-dessous :

- Tous les jours (7/7j), 3 camions à minima sortent du centre de St Jean à 4h du matin et parcourent 170 km de routes départementales. Les RD78C et 78D font partie des itinéraires quotidiens.
- Si la hauteur de neige est plus importante, les chasse-neiges viennent en renfort.
- Pendant la chute de neige, il peut se passer au mieux 3h entre 2 passages d'un chasse neige ou d'un camion si tout va bien.

Emploi jeunes

Pour la deuxième année consécutive la commune de Saint-Pancrace a proposé des emplois aux jeunes de 16 à 18 ans pour la saison d'été entre les mois de juillet et août 2021.

Les missions principales étaient l'entretien des espaces verts et des voiries, divers petits travaux adaptés pour eux sur le domaine public municipal.

Ce sont trois candidats qui ont postulé cette année et ont pu commencer leur mission sous l'œil vigilant de notre employé communal, Denis Valet.

Nous les remercions très chaleureusement pour leur rigueur et le travail accompli pendant ces quelques semaines passées au sein de notre village.





*Vieille cloche retrouvée
et mise en valeur par Mr Mottard.
Elle se trouve dans le hall de la mairie.*



Journée de nettoyage à la Chapelle Saint-Bernard de Menthon



Chute d'arbres sur la route des Bottières cet hiver



Pose de gabions pour réaliser un mur de soutien au four des bottières



Nouvelle barrière et panneau d'information à la zone de déchets verts

LOTISSEMENT
Le Hameau du Chosalet
SAINT PANCRACE

TERRAINS VIABILISÉS À VENDRE
COMMERCIALISÉ PAR
RJO

06 61 05 27 07

PARCELLES DE 514m² À 1227m²
À PARTIR DE 170K€ LE m²

Mille
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
MAINTENANCE SPÉCIFIQUE

Corvée

Samedi 20 Novembre 2021 08h00 une quinzaine de St Patins (tines) étaient au rendez-vous au bâtiment Bottières Accueil pour prendre le café et viennoiseries avant de se mettre au travail. Les tronçonneuses ont œuvrées toute la matinée au niveau du chemin menant de la route de Fontagneu au terrain de tennis afin d'éclaircir ce passage.

Pendant ce temps, une autre équipe s'afférait à côté des molochs du Bochatte pour préparer le terrain à la réception des toilettes publiques sèches.

Cette matinée s'est achevée autour d'une petite collation, nous remercions tous les participants.



Corvée de broyage à la déchetterie.

Une longue journée de broyage a dû être mise en place afin de répondre à l'importante quantité de déchets verts apportée, depuis le printemps, par une population Saint Patine de plus en plus nombreuse.

Ces déchets permettront d'obtenir du paillage et du compost qui pourra être utilisé par la commune et ses habitants à partir de l'année prochaine.

Une fois de plus, la commune, en binôme avec l'entreprise Dominjon et avec l'aide de son gros broyeur, a œuvré pour obtenir un broyage de qualité à un prix raisonnable.

L'énorme quantité de branches, bien plus importante que l'année dernière démontre bien, l'utilité de la déchetterie.

Nous encourageons donc la population à venir encore nombreuse pour la prochaine saison d'élagages et de taillages.

Nous vous rappelons que l'ouverture de cette dernière se fait du 1^{er} avril au 31 octobre. Vous devez vous faire enregistrer au secrétariat de mairie.

L'accès sera ouvert « un mercredi sur deux entre 16 h et 19 h » en fonction des demandes reçues en mairie.

**“ON COMPREND CE QUI SE PASSE CHEZ VOUS
PARCE QUE C’EST AUSSI CHEZ NOUS.”**

**PLUS DE 70 CONSEILLERS
SUR VOTRE DÉPARTEMENT**



groupama.fr

AGENCE DE SAINT-JEAN DE MAURIENNE
RUE RAMASSOT - TEL. 09 74 50 32 61



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Groupama (Bourse) - Assurance - Carte régionale d'assurance Maladies Agréées de Brèves Alpes Assurances - 50 rue de Saint-Germain - 91020 Evry-Courcouronnes - 39 63 50 83 (sans surcoût photo - Stock, Livraison - Agence Paris)



**BAR
RESTAURANT
LA CORBACIERE**

04-79-20-40-18

LES BOTTIERES

73300 SAINT PANCRACE



EIFFAGE

ROUTE
TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de SAINT-JULIEN-MONTDENIS
ZA du pré de Pâques
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Tél. 04 79 59 81 03
www.eiffageinfrastructures.com

**SAVOIR FAIRE
LA DIFFÉRENCE**



Vente directe
sur les lieux
de cultures

**Les Pépinières
du Val d'Arc**
Christin Horticulture

Route de Montgilbert
AIGUEBELLE
73220 VAL D'ARC
Tél. **04 79 36 21 28**

*Choix
& Conseils*



L'eau de Saint Pancrace

D'où vient l'eau du robinet sur votre commune ?

L'eau provient d'une prise d'eau dans le lac Bramant situé à 2 447 mètres d'altitude sur le territoire de Saint Sorlin d'Arves.

Cette eau est acheminée par une conduite d'adduction dite gravitaire jusqu'aux réservoirs situés en amont des Bottières et du chef-lieu de Saint Pancrace pour être ensuite mise en distribution aux abonnés.



Historiquement, sur la commune de Saint Pancrace était exploitée la source de la Vergette. En raison de la dégradation de sa qualité, elle n'est plus exploitée.

Et la qualité de l'eau au robinet ?

Les caractéristiques physico-chimiques de l'eau du lac Bramant lui confère une qualité d'eau douce (indice de dureté : 11.8°f). Très faiblement minéralisée, elle est même qualifiée d'eau agressive. Afin d'assurer la sécurité sanitaire, elle subit des traitements aux Ultraviolets et Chloration le long de son transit dans la conduite gravitaire. Selon le bilan de qualité de l'Agence Régionale de Santé en 2020, l'eau est dite de bonne qualité.

Qui distribue l'eau de la commune de Saint Pancrace ?

C'est le service public de l'eau de la 3CMA en gestion directe qui assure la distribution de l'eau sur la commune de Saint Pancrace mais aussi, Jarrier, Saint Sorlin d'Arves, Albiez Montrond et Albiez le Jeune.

Cela représente 2 010 abonnés avec 4 296 unités de logements pour plus de 220 000 mètres cubes par an d'eau distribuée avec 74 kilomètres de réseaux à surveiller.

En parallèle, sur les communes de Saint Jean d'Arves, Villarembert le Corbier et Fontcouverte la Toussuire, la gestion patrimoniale est suivie par le service de l'eau de la 3CMA. Par contre, la distribution en eau est gérée par le société SUEZ en délégation de service public.



Pour tous renseignements
 contacter le service de l'eau de la 3CMA
 au 04 79 20 57 73 ou sur le site internet de la 3CMA :
[https://www.coeurdemaaurienne-arvan.com/vos-services/
 eau-et-assainissement/mon-contact-mes-demarches](https://www.coeurdemaaurienne-arvan.com/vos-services/eau-et-assainissement/mon-contact-mes-demarches)

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : **RESEAU DU CŒUR D'ARVÈS**
 appartient à : **COM COM CŒUR DE MAURIENNE ARVAN**
 est géré par : **COM COM CŒUR DE MAURIENNE ARVAN**

Évaluation réglementaire de la qualité de l'eau : **2020**
 Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

A SAVOIR
 Le contrôle sanitaire effectué sur la commune dépendamment de l'Agence Régionale de Santé.
 Le distributeur est tenu responsable de l'entretien et de la maintenance de son réseau de distribution de l'eau par un service agréé par l'ARS (Autorité de Régulation Sanitaire) et un organisme de contrôle agréé.
 Son activité est soumise à un contrôle strict de la part de l'ARS afin de protéger la population en toute sécurité.
 Consultez régulièrement l'eau de votre zone. Vous pouvez le commander directement sur le site internet de la 3CMA.
 Signalez à votre distributeur tout changement de couleur ou de goût de l'eau.

BACTERIOLOGIE	Hygiène	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Appréciation globale
Microorganismes coliformes totaux (MCO) : 0/100 l Microorganismes coliformes fécaux (MCF) : 0/100 l Coli-fécaux (CF) : 0/100 l	Bonne qualité	100%	7	0

INDICATEURS PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES	Hygiène	N° de points	Min	Max	Max
Ammoniac (NH4) : 0,00 mg/l Nitrate (NO3) : 0,00 mg/l	Bonne qualité	100%	3	0,00	0,00

ARSENIC	Hygiène	N° de points	Min	Max	Max
Arsenic (As) : 0,00 mg/l	Bonne qualité	100%	1	0,00	0,00

PESTICIDES	Hygiène	N° de points	Min	Max	Max
Alifos (Alifos) : 0,00 mg/l Dieldrin (Dieldrin) : 0,00 mg/l Dieldrin (Dieldrin) : 0,00 mg/l Dieldrin (Dieldrin) : 0,00 mg/l	Bonne qualité	100%	1	0,00	0,00

SOUS-SURFACE	Hygiène	N° de points	Min	Max	Max
Fluorure (F) : 0,00 mg/l Nitrates (NO3) : 0,00 mg/l Nitrates (NO3) : 0,00 mg/l	Ces peu réalisés	4	3	0,41	11,00

Ce bilan est réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application de la loi de 1993. Il a été établi après les dernières analyses réalisées en 2020. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le réseau de votre commune, le site internet www.ars.auvergne-rhone-alpes.fr ou le site internet www.maurienne.com ou nous contacter par téléphone au 04 79 20 57 73.

Activité SIVAV 2021

Activité pleine nature

Comme chaque année, le syndicat a pris en charge l'entretien des chemins et l'achat des supports et des plaques de signalétiques des chemins de randonnée pédestre, les communes mettant en place les équipements commandés. Une mission d'audit correspondant à un diagnostic et un recensement complet des sentiers et de leur signalétique a été réalisée à l'automne 2021 par des accompagnateurs en montagne. L'objectif est de réaliser, à partir de 2022, des travaux de mise à niveau, d'aménagement et d'équipement de manière homogène sur l'ensemble du territoire. Outre la commission sentier à laquelle participent nos représentants, une commission VTT a vu le jour pour proposer des actions dans ce secteur d'activité.

SIVAV Tourisme

Suite à un audit préparé par le SIVAV, il a été déterminé que la commune possède un parc immobilier touristique de 1446 lits dont 50% ne sont pas commercialisés (lits froids). Ce constat montre aussi que ce chiffre n'a pas beaucoup évolué depuis 2014 lors du dernier diagnostic.

Le SIVAV se tient à disposition de tout propriétaire qui désirerait faire classer son logement et être répertorié sous le Label Clés Vacances.

Le SIVAV a souhaité se faire accompagner par le bureau d'étude LOGITOURISME pour l'aider dans le choix et les actions à entreprendre, avec co-rédaction du cahier des charges pour la place de marché à réaliser en juin 2022.

Piste Rando

En décembre a eu lieu la première édition de la course de randonnée à skis dénommée la CHABOTT'. C'est une course ouverte à tous (licenciés ou non) ayant pour but de faire connaître le magnifique parcours de ski de randonnée présent sur la commune du côté de la Chavonnerie, (d'où son nom contraction de Chavonnerie et de Bottières).



Avec un dénivelé de presque 1000 m, la nouvelle piste balisée de ski de randonnée permet aux amateurs d'évoluer sur un itinéraire en pleine nature, à l'écart des foules. De plus la sécurité y est assurée, puisque les flux de skieurs de piste et de skieurs de randonnée sont désormais séparés, supprimant les risques de collision. Nous avons profité de la 1^{er} édition de la CHABOTT' pour inaugurer le parcours. Merci au Comité des Fêtes, au Ski club, au CAF, à Maurienne Ski Escalade, à la SOREMET et au service des pistes pour leur aide dans l'organisation de cette manifestation.

Etat Civil

Ils sont nés en 2021....

Le 1 Septembre 2021

Léhna, Eva Paraz, fille de Paraz Nicolas et Coniglio Laurène

Le 10 Septembre 2021

Matias, Alexandre Mille Londono, fils de Mille Arnaud et Londono Ocampo Maria Del Pilar

Le 1 novembre 2021

Mathis, Andreas, Rafaël Gevaert, fils de Gevaert Thomas et Van Poucke Jozefien

Ils se sont dit oui....

Mariage

Le 29 juillet 2021

Queland De Saint Pern Benjamin, Lenaick et Cartier-Lange Alissone, Aurore, Nicole

Le 26 novembre 2021

Gevaert Thomas, Laurent, Francine et Van Poucke Jozefien, Godelieve, Gaby

Pacs

Le 11 février 2021

Zacharias Richard Jacky et Duportal Marie-Sarah

Le 29 novembre 2021

Vouillon Damien, André et Souillard Marion, Josiane

Le 17 décembre 2021

Mille Arnaud, Marcel, Alexandre et Londono-Ocampo Maria Del Pinar

Secrétariat de Mairie :

Ouverture : mardi et jeudi de 15h à 18h

Tel : 04.7.9.64.41.19

Email : info@mairie-saint-pancrace73.fr

Site : www.mairie-saint-pancrace73.fr

Pour limiter les nuisances sonores liées à l'utilisation d'appareils à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse ...), nous vous demandons de respecter les plages horaires autorisées, qui sont les suivantes :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

La commune procède au ramassage des encombrants, veuillez vous inscrire en mairie.

Afin de faciliter le déneigement sur notre territoire, par Denis, notre employé communal, nous invitons les habitants à ne pas stationner sur la voie publique et à élaguer leurs arbres ou arbustes.

DIVERS

L'association Régul'Matous s'occupe des chats errants depuis 15 ans mais également depuis une dizaine d'années de recyclage.

Régul'Matous met à disposition des containers dans différents endroits et récupère entre autres brosses à dents, dentifrice, emballages de pain de mie, gourdes de compotes, différentes capsules de café, produits de maquillage, gants jetables et bien d'autres choses. Voir le site Régul'Matous, il y a tous les détails des programmes de recyclage et les lieux où les déposer.

Régul'Matous

Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui ont participé à la publication de ce bulletin.





www.mairie-saint-pancrace73.fr

CRÉATION&IMPRESSION : IMPRIMERIE SALOMON® SAVOIE | 25758-0222 | Ne pas jeter sur la voie publique.